

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Roland BLUM - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 004-1227/15/BC

■ Attribution d'une subvention à l'association Club Wtc Apex pour l'année 2015 et approbation d'une convention.

DPEATSV 15/13596/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Depuis sa création, Marseille Provence Métropole a affirmé qu'il était nécessaire de soutenir toute opération favorisant le développement à l'exportation et ceci d'autant plus que le tissu économique du territoire de la Communauté Urbaine est composé majoritairement de Petites et Moyennes Entreprises qui rencontrent plus de difficultés que les grands groupes pour établir des relations commerciales durables. Aujourd'hui, plus que jamais, le développement des entreprises sur les marchés extérieurs est un gage de pérennité et d'ouverture aux réalités de la mondialisation.

Marseille Provence Métropole a souhaité s'engager dans une action de soutien aux opérations de promotion de l'exportation en direction des Petites et Moyennes Entreprises en soutenant les structures compétentes dont l'association Club Wtc Apex.

Club Wtc Apex, créée en 1975 a pour objectif de promouvoir les exportations des entreprises régionales. Elle propose des actions d'information, des opérations ciblées sur les marchés à l'exportation, des

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

formations des futurs cadres et des missions à l'étranger. Elle concourt ainsi au développement des entreprises exportatrices sur le territoire la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Le Club Wtc Apex compte 120 entreprises adhérentes. Il accueille principalement des très petites entreprises et des PME/PMI primo-exportatrices ou déjà expérimentées auxquelles il propose un soutien actif, mais également des grands groupes régionaux qui viennent partager leur savoir faire et leur savoir être à l'international.

La vocation du Club Wtc Apex est ainsi d'offrir à ces entreprises :

- Une expertise par une permanence efficace pour répondre aux demandes spécifiques et un appui en matière de recrutement « export » ;
- Du « networking » par une mise en relation avec des interlocuteurs experts et l'animation de plusieurs événements mensuels ;
- Du coaching par une information pragmatique sur l'ensemble des sujets de l'International et des formations, ainsi qu'une aide dans leurs démarches commerciales ;
- Du Business par un accès à des opportunités d'affaires.

Depuis sa création, le Club Wtc Apex a décidé de baser ses actions sur l'animation réseau et le partage d'expérience.

Pour ce faire, le Club propose en animation réseau :

- Quatre à cinq événements par mois, des partenariats forts avec des formations,
- L'accès au plus grand réseau de professionnels à l'international de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur (World Trade Center, réseau des Conseillers du Commerce Extérieur et Provence International)
- Des relations privilégiées avec tous les acteurs institutionnels : CCI Marseille Provence, COFACE, Conseil Départemental, Conseil Régional, DIRECCTE, MPM, Ubifrance, UCAB, et UCCIFE, UPE 13, Ville de Marseille ;
- L'appui au montage de dossiers de subventions et de financements international.

Et en service :

- Une plateforme de services de 35 000 pages d'informations et une hotline d'assistance business ;
- Un ensemble d'avantages exclusifs, grâce aux tarifs préférentiels négociés auprès de ses partenaires ;
- Des formations « action », permettant l'acquisition d'un savoir-faire, en plus d'une information ;
- Un dispositif régional pour les primo-exportateurs dont le programme permet l'accompagnement d'une entreprise par un chargé de mission et un tuteur professionnel dédiés durant neuf mois ;
- Un dispositif Horizon Export, qui permettra à un petit groupe d'entreprise ayant des complémentarités commerciales de partager un étudiant natif, sur un pays donné.

En 2014, l'association a réalisé 28 actions (journées rendez-vous expert pays, journées de partage d'expériences, journées thématiques, mardi club, soirée trimestrielle, formations, café de l'international). 880 personnes ont participé à ces différentes actions.

11 journées de formation Primo ont eu lieu, 196 personnes y ont participé.

Ces actions sont reconduites en 2015.

Le budget prévisionnel du Club Wtc Apex, pour 2015, s'élève à 391 696 euros en légère hausse de 9,4 % par rapport au budget prévisionnel 2014 (354 790 euros).

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

Salaires et charges	151 750 €
Services extérieurs	108 702 €
Dotations aux	62 536 €

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

amortissements	
Achats	40 700 €
Loyers et charges	20 808 €
Impôts et taxes	7 200 €

Les recettes sollicitées sont constituées par :

Participations entreprises	47 000 €
Prestations de services	42 000 €
Sponsors privés	5 000 €
Subventions	249 194 €
Région Paca	138 894€
Département 13	45 000 €
CCIMP	32 800 €
MPM	30 000 €
Ville de Marseille	2 500 €
Remboursement OPCA	6 000 €
Autofinancement	89 502 €
Prestations de services CCEF	10 200€
Cotisations	47 871 €
Autofinancement	31 431 €

Il est proposé au Bureau de Communauté de participer, au titre de l'année 2015, à l'activité de promotion des exportations auprès des entreprises du territoire communautaire, en apportant à l'association Club Wtc Apex une subvention de fonctionnement d'un montant de 12.000 euros.

Le montant demandé pour 2015 par l'Association Club Wtc Apex est de 30 000 euros. La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole maintient un montant de subvention identique à 2014, à savoir 12 000 euros dont les modalités de versement sont définies dans la convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir les démarches de développement à l'exportation des PME de Marseille Provence Métropole.
- La cohérence de cette opération avec la stratégie de développement économique de MPM, votée le 17 décembre 2007, par le Conseil de Communauté.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Club Wtc Apex.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué - Développement
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
Le Président Délégué de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORE

Gérard CHENOZ

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Septembre 2015